



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Seizième session

Réunion en ligne, 5, 7 et 21 avril 2022

Informations actualisées sur les activités relatives à ePhyto

Point 14 de l'ordre du jour

Document établi par le secrétariat de la CIPV

1. Le présent document a pour objectif de fournir à la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) des informations actualisées sur certaines grandes réalisations résultant du programme relatif à la solution ePhyto de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Il n'est pas exhaustif mais vise à mettre en relief certains résultats importants de l'outil, unique en son genre, mis au point par le secrétariat et destiné aux parties contractantes.
2. Au 31 décembre 2021, cent quatre (104) parties contractantes à la CIPV étaient enregistrées sur la plateforme de la solution ePhyto de la CIPV, et la barre du million (1 000 000) de certificats ePhyto échangés a été franchie plus tôt dans l'année. Avec un peu plus de cent mille certificats échangés chaque mois en moyenne (sachant que l'outil est conçu pour pouvoir en échanger autant par jour), la solution ePhyto de la CIPV est un excellent exemple de collaboration entre gouvernements, entités sectorielles et organisations internationales à la conception d'un outil bon marché, efficace et économique visant à faciliter le commerce pour les parties contractantes à la CIPV qui souhaiteraient en bénéficier. En outre, la solution ePhyto de la CIPV peut servir de modèle, ou même directement d'outil, à d'autres organisations internationales (Organisation internationale de la santé animale et Codex, par exemple) qui souhaiteraient pouvoir mettre en place un système pour remplacer les certificats papier par des certificats numériques.
3. De nombreux pays enregistrés n'utilisent pas encore le système; pour les parties contractantes à la CIPV qui réfléchissent encore à la meilleure façon d'aborder ePhyto, les études de cas détaillées de sa mise en œuvre par les pays, disponibles sur la page web www.ephytoexchange.org, sont un très bon outil d'apprentissage. Le secrétariat aimerait remercier les dix pays qui ont fourni une étude de cas de l'avoir mise à la disposition des parties contractantes qui désirent apprendre de l'expérience des autres en ce qui concerne la mise en œuvre de la solution. Tant les pays en développement que les pays développés ont communiqué des informations détaillées sur les processus qu'ils ont suivis pour établir leur relation avec la solution ePhyto de la CIPV. Les coordonnées des représentants des pays qui ont

fourni les renseignements sont indiquées dans les études de cas, ce qui témoigne également du caractère unique et positif de la solution ePhyto. Des pays qui utilisent le système national ePhyto générique (GeNS) ou qui disposent de leur propre système national se sont proposés sans hésiter pour aider les nouveaux adhérents dans le processus de mise en route. Le secrétariat encourage non seulement les organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) des parties contractantes, mais aussi les organisations vétérinaires et les organisations chargées de la sécurité sanitaire des aliments qui envisagent d'adopter la certification électronique, à examiner ces documents précieux.

4. Alors que la pandémie rendait impossibles les rencontres en personne, le secrétariat est parvenu à tenir une série d'ateliers et de webinaires avec des représentants du Groupe consultatif sectoriel ePhyto. Des webinaires ont été organisés pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et la région de l'Afrique australe, en coopération avec les bureaux régionaux de la FAO à Budapest, au Caire et à Harare. Des manifestations à l'échelle nationale ont été organisées pour la République de Corée, la République populaire de Chine, la République dominicaine, la Côte d'Ivoire, les Bahamas et le Costa Rica. Ces événements ont permis à tous les participants, du secteur comme des pouvoirs publics, de découvrir la solution ePhyto de la CIPV sous tous les angles: celui de la CIPV, l'aspect technique et l'aspect sectoriel. Des ateliers et webinaires supplémentaires sont prévus en 2022.

5. Le partenariat avec le Groupe consultatif sectoriel est représentatif de la singularité de la solution ePhyto, dans le sens où le gouvernement et le secteur ont tous deux un intérêt propre à ce que le programme soit un succès en raison des avantages que la solution offre pour les deux parties. Pour le secteur, elle réduit le coût du commerce. Les études de cas ont mis en évidence une réduction des coûts de surestaries, un recours moindre aux transporteurs express pour l'envoi du certificat papier et, à terme, une amélioration de l'efficacité et de la vitesse du processus commercial. L'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce indique que le Maroc économise pas moins de 55 USD par conteneur grâce à la solution ePhyto de la CIPV. Pour les gouvernements, la solution augmente l'efficacité dans les ports et diminue les risques liés aux organismes nuisibles en réduisant le nombre de certificats papier frauduleux.

6. Le succès que connaît la solution ePhyto à ce jour est largement dû aux activités que le secrétariat mène avec divers partenaires, en particulier avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, qui joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la solution ePhyto dans les pays en développement et moins développés. La déclaration d'intention entre le secrétariat et l'Alliance renforcera encore le lien entre ces deux entités, lien qui a également facilité l'accès au financement de l'Agence allemande de coopération internationale destiné à la réalisation d'une évaluation des capacités phytosanitaires au Sénégal. Des projets de l'Alliance ont été menés, le sont actuellement ou le seront bientôt dans des pays très divers, tels que le Maroc, le Nigéria, Madagascar, la Jordanie et les Fidji, entre autres. L'Alliance a la particularité d'associer gouvernements et secteur privé pour faire adopter et mettre en œuvre ePhyto et former à l'utilisation de la solution, qui est en passe de devenir une extension virtuelle du secrétariat et du Centre international de calcul des Nations Unies (CIC). La collaboration entre l'Alliance, l'équipe ePhyto du secrétariat de la CIPV, nos fournisseurs de services informatiques et le CIC a donné naissance à un groupement unique au monde d'organisations internationales, de gouvernements et d'entités du secteur privé qui collaborent en harmonie à l'établissement d'un environnement commercial amélioré et renforcé pour les producteurs et les consommateurs de végétaux et de produits végétaux. L'Alliance a joué un rôle de premier plan en proposant et en facilitant des améliorations, telles que la signature électronique et la traduction de la solution ePhyto en arabe (par l'intermédiaire de l'Agence allemande de coopération internationale), ainsi qu'en remédiant au manque de ressources de la CIPV en prenant l'initiative, avec cette dernière, de favoriser l'adoption d'ePhyto par plusieurs grands pays dans le monde.

7. La traduction en français du système en ligne GeNS a constitué une étape majeure en 2021 et sera très utile pour faciliter son utilisation dans les pays francophones d'Afrique. Cette traduction, demandée par un certain nombre de pays d'Afrique, est un exemple de plus de l'utilité du partenariat entre le secrétariat et l'Alliance, qui dispose de personnel francophone formé à la solution travaillant sur les projets ePhyto qu'elle mène dans des pays africains francophones. Outre le français, l'Alliance a facilité le financement, par l'Agence allemande de coopération internationale, de la traduction du GeNS

en arabe. Celle-ci requiert que l'application GeNS puisse gérer une écriture allant de droite à gauche, et non plus seulement de gauche à droite. Les travaux relatifs à la version arabe du GeNS devraient être achevés d'ici fin 2022. La traduction en espagnol n'a pas encore commencé mais la grande majorité des pays d'Amérique latine utilisent déjà le système ou effectuent des essais. Le secrétariat entend néanmoins, à terme, faire traduire la solution ePhyto dans toutes les langues officielles de la FAO.

8. Enfin, des initiatives visant à trouver une solution de financement durable qui n'implique pas une dépendance constante vis-à-vis des contributions des parties contractantes se mettent finalement en place. Le secrétariat regrette profondément qu'en dépit de deux appels à présentation de candidature pour le Groupe de réflexion sur le financement durable, l'Afrique, le Proche-Orient et l'Amérique latine n'en aient présenté aucune, mais le Bureau a recommandé d'aller de l'avant avec les personnes nommées, compte tenu de la nécessité absolue de mettre en place un mécanisme à long terme de financement durable, la solution ePhyto de la CIPV étant devenue un élément essentiel du mandat de nombreuses ONPV des parties contractantes.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des résultats du programme de travail concernant la solution ePhyto pour 2021;
- 2) *encourager* toutes les parties contractantes qui prévoient d'adopter la solution ePhyto à s'enregistrer et à entamer le processus de mise en route;
- 3) *prier instamment* toutes les parties contractantes qui soutiennent la solution ePhyto de la CIPV par l'intermédiaire du fonds fiduciaire multidonateurs de continuer à le faire;
- 4) *encourager* toutes les parties contractantes à appuyer les activités du Groupe de réflexion sur le financement durable de la solution ePhyto.